

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023**REUNION PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023**

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Gouverneur et M. le Directeur général provincial assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H35'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 9 novembre 2023 ouverte. Avant de passer la parole aux chefs de groupe, je tiens à excuser Mme Nathalie FRANÇOIS et Mme Assia MOUKKAS et Mme Catharina CRAEN.

M. LE PRESIDENT.- Le groupe PTB, avez-vous des excusés ?

M. DELREZ, Chef de Groupe.- M. RASSAA sera en retard.

M. LE PRESIDENT.- M. VANDEBURIE ?

M. VANDEBURIE, Chef de Groupe.- Mme SAMEDI est excusée.

M. LE PRESIDENT.- M. CAPPÀ ?

M. CAPPÀ, Chef de Groupe.- M. BAGCI arrive.

M. LE PRESIDENT.- Mme DEFRANG-FIRKET ?

Mme DEFRANG-FIRKET, Cheffe de Groupe.- Mme Victoria VANDEBERG est en retard et M. MÜLLER absent. Thomas est en retard aussi.

M. LE PRESIDENT.- M. LEJEUNE ?

M. LEJEUNE, Chef de Groupe.- Nous sommes tous présents.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

I.- Ordre du jour

II.- Ordre du jour actualisé**III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour.

Je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe et au vote de l'Assemblée provinciale sur les documents budgétaires 2023 et 2024.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2023. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Monsieur Irwin GUCKEL , Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2023).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

V.- Réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe et aux documents budgétaires.

M. LE PRESIDENT.- Ce mardi 7 novembre, nous avons entendu les interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2023-2024.

J'invite Madame la Députée provinciale – vice-Présidente Katty FIRQUET à la tribune, pour nous faire part des réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe et aux documents budgétaires.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Bonsoir à tous, il ne fait pas meilleur que lundi et mardi, un peu peut-être, mais c'est le dernier soir de la semaine budgétaire donc courage à vous tous. Je vais aller aussi vite que possible d'abord pour que notre Député-Président ne reprenne pas froid et ensuite car que je sais que vous êtes présents un petit peu pour m'écouter mais davantage sans doute pour le vin chaud qui je pensais serait servi à l'issue de nos débats mais je sais que certains d'entre vous ont déjà récolté quelques gobelets.

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous ce soir pour ce qui devrait être

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

le dernier véritable budget de la législature 2018-2024. Vous l'avez tous rappelé ou presque.

En effet, les élections Provinciales se tiendront dans 11 mois. Ce n'est pas un scoop. Un scoop, par contre, c'est que ce Collège, pour assurer la bonne continuité des services pourrait être dans l'obligation de proposer un budget 2025, dès septembre.

Je rappelle que le prochain Conseil provincial sera installé par Saint-Nicolas, le 6 décembre 2024, 3 semaines avant 2025.

Dernier véritable budget, ou avant dernier budget tout court donc... et je me dois de profiter de ce moment pour remercier l'ensemble des services qui ont œuvré, de près ou de loin, à l'élaboration des documents budgétaires qui nous occupent depuis quelques débuts de soirées et qui sont soumis aux votes aujourd'hui.

Je vous remercie aussi chacun pour vos interventions de ce mardi et pour les nombreuses questions de lundi qui, soit dit en passant, m'ont épargnée et ce n'était pas pour me déplaire.

Toutes ces questions – et certainement aussi les critiques – étaient un peu inattendues notamment, et Monsieur CAPPÀ l'a rappelé, car les débats en commission ont été relativement rapides cette année. Très peu de questions, de débats, de prises de position... Aucune proposition non plus.

Tout est venu cette semaine.

Vos interventions étaient, pour certains, constructives mais, Monsieur VANDEBURIE, il ne suffit pas d'autoproclamer son intervention de positive pour qu'elle le soit. Votre prise de parole était, particulièrement critique, je m'en étonne et je me suis même surprise à regretter l'intervention de Madame GAILLARD de l'année dernière, et ce n'est pas parce que je préférais sa cravate.

De 2018 à 2023, c'est donc la 6ème fois que j'ai le plaisir de vous parler budget.

J'ai parfois pris davantage de hauteur, été plus philosophe, d'autres fois plus politique, d'autres fois, encore, plus sérieuse. Certainement à l'image des chiffres que je vous présentais. Eux aussi, parfois plus politiques ou plus sérieux.

Ce soir, une promesse d'abord, et ça en rassurera certains j'en suis sûre : je serai plus courte que les années précédentes. Enfin, je vais essayer, mais avec tout ce que vous avez dit mardi.

Pour citer Monsieur LEJEUNE « Merci déjà de votre compréhension »

Notre budget 2024, et je cite Monsieur le Directeur financier, est « dans la continuité des précédents budgets et est relativement bon ».

Vous noterez cet optimisme débordant de sa part.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

En effet, là où le pessimiste s'arrêtera sur le « relativement bon », l'optimiste se rappellera que, l'année dernière, je vous parlais d'un budget catastrophique.

Je vous parlais également de « survivre » jusqu'à la prochaine DPR. Je vous indiquais aussi qu'en deux ans seulement, nous étions déjà deux ans en avance sur les pires scénarios présentés suite à la reprise du financement des zones de secours.

Aujourd'hui, on a repris un peu d'air. C'est l'objet de mon intervention.

Et pour détailler cet optimisme relatif, je m'attarderai sur 7 indicateurs qui ne vous surprendront pas, j'espère.

Et j'expliquerai, illustrerai, argumenterai si besoin ces 7 indicateurs via 4 ou 5 prismes différents : des réponses à vos questions de mardi bien sûr ; les chiffres objectifs du budget 2024 tels que vous les retrouvez dans les différents documents et tels qu'ils ont été présentés ; nos débats de l'année dernière, et notamment ça ne vous étonnera pas, en ce qui concerne les énergies mais aussi, et surtout, je comparerai notre situation d'aujourd'hui à la situation et aux débats que nous avons eus en novembre 2018.

Mon allocution contiendra également, forcément, quelques éléments bilantaires, mais il ne s'agira pas de l'essentiel de mon propos.

En effet, ce dernier véritable budget est l'occasion, pour le Collège que je représente ce soir, de dresser un premier bilan de la législature écoulée. Ce bilan sera avant tout budgétaire, le « vrai » bilan de fin de législature arrivera, quant à lui, dans les prochains mois.

Je reviendrai donc, de temps en temps, sur nos débats de 2018, sur les propositions de chacun, sur les remarques d'autres, tout cela dans un esprit constructif et bienveillant, vous me connaissez. Mais, « cinq ans après, que sont-ils devenus ? ».

Ça pourrait être le titre d'une rétrospective télévisuelle ou d'un article après un énième titre du Standard... je me bornerai ici à rappeler le contexte dans lequel se déroulaient nos longues mais passionnantes soirées de novembre 2018.

Nous sortions des élections 2018 bien sûr. Madame MARECHAL s'était exprimée pour le groupe ECOLO, Monsieur DECERF pour le groupe PS et Monsieur LEJEUNE pour ce qu'on appelait toujours le CDH. Les gilets jaunes étaient dans la rue et Publifin dans chaque journal certains l'ont rappelé mardi et, selon les premiers calendriers, le tram roulait depuis 1 an et l'organisation de l'expo internationale 2017.

Aujourd'hui, je laisserai à chacun le soin d'apprécier ce qui fait la une de son actualité.

En 2018, je vais souvent utiliser les mots « en 2018 » je vous préviens, le groupe Ecolo nous parlait de « business as usual », d'une majorité PS-MR qui restait ensemble pour les enfants. Il parlait même d'une union « bancaire et dysfonctionnelle ».

Six ans plus tard, c'est au PTB de parler de « ronron de continuité », d'autosatisfaction

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

et de paragraphes qui seraient recopiés d'une note de politique générale à l'autre.

Le PTB, lui ne ronronne pas, il radote. Il ne fait pas de recyclage avec ses amendements comme Ecolo, il souffle le vide.

Il parle de Madame CROIBIEN tout en nous mettant en garde contre l'extrême droite et les populismes.

Nous aurons tous entendu ça ! Le PTB qui nous met en garde contre les populismes. J'attends 2024 avec impatience, quand ils nous diront de faire attention aux Yaka, aux idées simplistes, aux chiffres erronés et aux propositions racoleuses !

5 ans plus tard donc, la progéniture a bien grandi. Certains ont fait leur crise d'adolescence. D'autres ont quitté le nid familial, mais l'union a tenu le ou les chocs et ce qui était bancal s'avance devant vous avec un budget et un bilan qui font plus que tenir la route.

Si, en 2018, je vous parlais d'un budget de transition qui assurait le lien entre le passé et ce que j'appelais le présent, ce budget 2024 est lui, tout, sauf un budget de transition.

Le budget 2024 est, clairement, un budget de finalisation, de concrétisation des nombreux projets qui ont été façonnés pendant les 5 dernières années.

Nous n'avons pas fait que de la gestion de crise ou que nous larmoyer sur les zones de secours, n'en déplaise à Monsieur VANDEBURIE. Ce budget montre clairement la concrétisation des projets, d'un Collège uni qui avance, fier de son bilan et des 5 années qui viennent de s'écouler.

Nous présentons, en effet, ce dernier budget avant les élections, avant la nouvelle DPR aussi, j'y reviendrai également, en nous assurant de concrétiser nos projets ; mais aussi en préservant l'avenir et en laissant des bases saines et solides aux suivants.

Le futur Collège provincial, quel qu'il soit à la sortie des urnes et des différents accords, ne pourra pas se cacher. Il ne pourra pas invoquer d'éventuels cadavres cachés dans les placards, car des cadavres il n'y a et il n'y aura pas.

La situation était et reste saine, pour cette année et les prochaines.

J'entre donc dans les 7 indicateurs qui montrent que notre situation d'aujourd'hui est autant sous contrôle qu'elle peut l'être dans le contexte que nous connaissons toutes et tous.

Le premier, c'est bien sûr le personnel. En 2024, les dépenses de personnel représentent 385 millions, soit 6,5 millions de plus qu'au budget initial 2023.

Si en 2018 elles représentaient plus de 69% de nos dépenses, ce chiffre tombe à 63,5% pour 2024.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Vous noterez vos oppositions sur ce point puisque si le PTB parle de coupe, les Engagés continuent de dire qu'il s'agit d'un de nos deux talons d'Achille.

« Seulement » ou « Encore » 63,5%, c'est effectivement selon... tant les efforts pour contenir ces 385 millions ont été colossaux, notamment au regard des différentes indexations que nous avons connues. Imaginez si le Collège provincial n'avait pas pris de mesures d'économie et suivi un strict monitoring financier... dont Madame DEFRANG est pourtant la seule à avoir rappelé l'existence.

Derrière ces chiffres, il y a également eu la volonté du Collège de stabiliser et renforcer la situation des collaborateurs provinciaux.

Sans le travail qui est mené sur nos dépenses, aurions-nous pu amortir ainsi le choc mais aussi et surtout offrir de nouvelles perspectives aux agents ?

Depuis 2018, la situation du personnel provincial a, en effet, été particulièrement confortée. Aucun agent n'a perdu son emploi à cause de restriction financière ; à ce jour 198 agents ont bénéficié d'une nomination au cours de cette législature ; la mobilité interne sur base volontaire a été largement renforcée ;

Un deuxième pilier de pension a été instauré depuis l'année dernière pour les agents contractuels. Il représente, en 2024, une dépense de 1.374.295€ charges comprises que vous retrouvez dans le budget.

Enfin, le télétravail a été développé et l'est toujours actuellement.

Et si, en 2018, 500 collaborateurs bénéficiaient déjà d'un ordinateur portable soit 16% à l'époque, ils sont plus de 900 à en être équipés aujourd'hui soit 36%, plus du double donc.

Vous le comprenez, malgré certains vents contraires, le personnel n'a pas été oublié.

Certainement, le Collège provincial est-il reconnaissant du travail effectué par les collaborateurs. Je l'ai déjà dit, au plus profond des crises sanitaires, des inondations... le personnel a su être réactif et créatif. Nous le remercions encore.

Et pourtant ce mardi, aucun des groupes de l'opposition n'a parlé du deuxième pilier, du télétravail, de la mobilité interne, des nominations... c'est assez révélateur.

J'en reviens donc aux indexations.

En 2018, Monsieur LEJEUNE m'interrogeait sur le fait qu'aucun index n'était, selon lui, prévu au budget 2019. C'était une anticipation de sa part et nous avons eu l'occasion d'échanger sur la question.

Je parle de ça pour que vous vous rappeliez la situation de 2018. On discutait d'un index sur l'année et cet index semblait être quelque chose d'extraordinaire.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Depuis lors, sur les quatre dernières années, nous en avons connu 10: trois en 2021, trois en 2022, deux en 2023 et certainement deux en 2024.

10 index en quatre ans, tout en rappelant qu'un index coûte 3,5 millions en année pleine à la Province.

Nous savons tous l'importance de ces indexations pour les collaborateurs provinciaux. Je l'ai dit et rappelé, l'année dernière au plus fort de la crise énergétique.

Mais je l'ai dit et le redis également, n'oublions pas que ces index, comme le financement des zones de secours, sont une dépense structurelle qui vient largement grever nos finances à court, moyen et long termes.

Toujours concernant le personnel, à côté de ces indexations, en 2018, le groupe PTB se réjouissait de la nomination de 140 agents.

J'espère qu'il se réjouit donc toujours puisque, sur les 5 dernières années, ce soit 198 agents en plus qui ont bénéficié de celle-ci et voient ainsi leur carrière davantage stabilisée.

Le PTB s'inquiétait également du non remplacement de certains agents. Selon lui, si 94 agents partaient à la retraite en 2019, seuls les remplacements de 67 d'entre eux semblaient prévus.

À l'époque, les chiffres étaient inexacts... aujourd'hui ça ne m'étonne même plus.

Ce sont ces mêmes chiffres et cette même réduction qui permettent aujourd'hui aux populistes de parler d'une législature marquée par cette coupe dans le personnel.

Le choix politique du non-remplacement systématique a cependant été confirmé, vous le savez et je l'ai déjà défendu même si je vais le refaire ce soir.

Concrètement, en termes de chiffres, je peux, aujourd'hui, vous indiquer que si la Province comptait encore 3.000 agents en 2020, elle n'en comptait plus que 2.506, fin 2022 lorsque nous avons communiqué nos derniers chiffres à la Cour des comptes.

C'est donc une réduction de 16,5% de la voilure du personnel que nous présentons aujourd'hui.

Nous savons tous dans quel contexte celle-ci s'est opérée. Certains départs auraient sûrement été remplacés sans la reprise du financement des zones de secours.

C'est pourtant grâce à ces non-remplacements que la situation des agents en place est pérennisée, confortée même, je vous ai déjà expliqué comment et pourquoi mais je vais le refaire.

Car on ne fait pas la même chose avec moins de personnel Monsieur RASSAA, on le fait

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

autrement.

Je vais prendre deux exemples : l'ensemble du personnel infirmier du Département Santé-Social a été regroupé géographiquement au sein d'un pool infirmier dans le pôle médical.

Et, désormais, si une infirmière travaille un jour à la médecine du sport, il se peut ou se pourrait, selon les besoins du pool en question, qu'elle travaille la semaine suivante pour le dépistage du diabète.

L'autre exemple, c'est l'optimisation du modèle de gestion du personnel d'entretien créé à l'initiative du Député-Président. Cette gestion s'effectue désormais par « pool » permettant ainsi davantage de mobilité entre les différents établissements, d'une même région. Il s'agit, ici vous l'aurez compris, d'appuyer les bâtiments temporairement déforçés au nom, clairement, d'une meilleure répartition des effectifs.

Bien sûr, l'ensemble des normes légales en vigueur sont respectées et il est, évidemment, tenu compte du profil des collaborateurs concernés.

Des agents qui, avant, ne remplissaient que certaines missions, peuvent désormais être amenés à en faire d'autres. Ils n'en font pas spécialement plus, ils en font d'autres, ils se diversifient.

Ainsi, chacun pouvant faire « un peu de tout », une absence ou un départ est plus facilement amorti. La charge de travail n'augmente pas, elle est répartie différemment. C'est effectivement plus compliqué que de dire qu'il y a « des coupes dans le personnel et des surcharges de travail » Monsieur RASSAA. Mais c'est aussi plus exact.

Alors, Monsieur RASSAA, s'il y a davantage de burnout et de malades de longues durées...

Premièrement, j'aimerais que vous me communiquiez la manière dont vous avez eu accès à ces informations médicales et donc confidentielles auxquelles, personnellement, je n'ai pas accès.

Deuxièmement, les burnout, dont vous avez parlé, sont-ils spécifiques à l'institution provinciale ou se retrouvent-ils dans divers secteurs professionnels ?

Ne sont-ils pas davantage liés, je vous pose la question, au contexte général que nous connaissons tous, et que certains ont rappelé en parlant de gestion de crises, depuis 2020 ?

La gestion de crises, elle n'est pas que pour la Province, elle l'est pour l'ensemble des ménages. Covid, énergies, inondations dont personne n'a pourtant parlé... tous les ménages ont été touchés de près ou de loin et, ça aussi, ça touche le moral et la santé des citoyens.

À l'inverse, télétravail, 2ème pilier, stabilité d'emploi : ce sont ces arguments qui, je pense et malgré tout ce qu'on peut dire et entendre sur elles, font que la Province de Liège attire encore !

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Pour preuve, je prendrai simplement les chiffres du dernier examen de recrutement organisé. Il s'adressait aux détenteurs d'un master, les attachés, sans autre forme de distinction.

Pour cet examen organisé en juin dernier, 168 candidats se sont inscrits dont 70 venaient de l'extérieur ! 70 personnes, plus d'un tiers, qui espèrent encore entrer à la Province pour s'y épanouir professionnellement. 70, juste pour un seul grade de collaborateurs, je ne parle pas d'agents administratifs ou techniques. La Province est encore in et on peut s'en réjouir.

Après le personnel, je m'attarderai sur un deuxième indicateur qui montre que la Province se porte mieux, se porte bien ou pas si mal : ce sont les énergies.

Vous vous en souvenez, on en a longuement parlé l'année dernière lorsque les cours du gaz et de l'électricité étaient au plus haut, la Province, grâce aux différents clics réalisés en 2022, a été relativement épargnée par les folles augmentations.

Nos dépenses énergétiques ont doublé, ce qui n'est déjà pas rien, là où d'autres pouvoirs publics ou entreprises ont vu ces mêmes dépenses littéralement exploser.

Cette année, le montant diminue même de 500.000€ par rapport au budget initial 2023 pour se stabiliser à 14 millions d'euros. C'est, malgré tout, toujours plus du double de la situation initiale lorsque nous étions aux environs de 6 millions d'euros... La question de la transition énergétique occupait déjà nos débats du début de législature. Le groupe Ecolo voulait que la Province « veille à cette transition de façon transversale, dans toutes ses compétences ». Le groupe MR rappelait la « création à venir de nouveaux parkings d'écovoiturage ». Le PTB, lui, regrettait que « la Province procède par à-coups ».

Certains éléments ont d'ailleurs été rappelés lundi et mardi, entre autres via les différentes questions posées.

Qu'avons-nous vu en cinq ans notamment avec les services qui dépendent d'André DENIS? Au niveau des bâtiments : 20 millions d'euros d'investissements en travaux de rénovation énergétique via le programme Renowatt ; a construction d'un nouveau bâtiment très basse énergie proche des critères passifs et doté d'un système de chauffage par pompe à chaleur sur nappe phréatique en système ouvert. Je parle du B3 bien sûr ; des projets de rénovation énergétique pour plus de 6 millions d'euros sur le site de Saint-Laurent ; des projets pour l'internat de La Reid et l'IPES de Huy portés par Muriel BRODURE dans le cadre du plan d'investissement exceptionnel ; des isolations de toitures ou de pignons et des remplacements de châssis sur des bâtiments à Verviers ou Herstal. Le remplacement de chaufferie et l'amélioration des systèmes de régulation aux Barbou, à Huy, à la blanchisserie, et la mise en place d'un monitoring énergétique. En plus des bâtiments, les véhicules : la Province compte, aujourd'hui 8 véhicules électriques qui permettent aux collaborateurs de se déplacer en limitant nos émissions. La Province a également investi dans des vélos, 116 pour être précise, ainsi que dans des parkings vélos et bornes de recharges pour vélos électriques.

Après les énergies, j'en viens, évidemment, aux zones de secours. En 2018, Madame DEFRANG nous invitait à nous « recentrer sur nos missions de base » et à évoluer de manière

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

intelligente « vers plus de supracommunalité et de soutien aux communes »,

Monsieur LEJEUNE conseillait aux Provinces de « se recentrer sur les domaines dans lesquels elles sont réellement pertinentes »,

Madame MARECHAL pensait que « plutôt qu'un axe, la supracommunalité est un thème transversal qui doit structurer les 4 autres axes »

Et, enfin, Monsieur DECERF rappelait, lui, que « la Province veut continuer à servir au mieux les communes et les citoyens en leur fournissant des services de qualité ».

Certains ne pensaient sûrement pas aussi bien dire en demandant à la Province de se recentrer sur ses missions.

La DPR sortait en effet quelques mois plus tard. Elle enjoignait, vous le savez, les Provinces à reprendre, à leurs charges, une partie du financement des zones de secours et les obligeait, de facto, à réduire la voilure et à se recentrer sur cette compétence d'abord, et à limiter leurs autres compétences ensuite.

Sur ce point, contrairement aux deux précédents, il me sera évidemment plus compliqué de vous dire que la situation est sous contrôle ou meilleure que les années précédentes.

Les chiffres 2024 pour les zones de secours sont connus depuis longtemps : 40,5 millions pour les 5 zones auxquels il faut ajouter la zone de secours germanophone pour un montant de 1,1 million et arriver ainsi aux 41,6 millions pour les 6 zones de secours.

Ça, c'était connu. Ce qui l'était moins par contre, et qui ne nous réjouit pas, c'était ce momentum auquel nous arrivons en 2024 et que personne n'a pourtant évoqué mardi.

Nous y sommes. L'année prochaine et comme nous le pensions, notre contribution pour les zones de secours sera bel et bien supérieure à ce que nous recevrons du fonds des Provinces. En effet, notre recette via ce fonds ne sera que de 37,8 millions d'euros, soit 3,8 millions en dessous des 41,6 millions que nous reverserons aux zones de secours. La Région nous impose donc des dépenses pour des montants supérieurs à ceux qu'elle nous octroie. C'est encore plus vrai en ajoutant les 10% de ce fonds que nous devons affecter complémentaires tant aux actions en matière de supracommunalité que pour les zones de secours.

Monsieur VANDEBURIE pensera peut-être que je viens de me larmoyer. J'ai simplement rappelé des chiffres, les chiffres. Ils ne sont pas une excuse, juste une réalité.

Et, derrière eux, se cachent de nombreuses questions, de nombreuses implications très pratiques qui, chaque jour, chaque semaine, chaque mois trouvent davantage de réponses.

La compétence des zones de secours, Monsieur VANDEBURIE, ce n'est pas simplement un classeur de plus dans une armoire d'un collaborateur.

Ce sont des centaines d'implications très concrètes, très précises, très conséquentes qu'il

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

convient, pour le Collège et pour les collaborateurs, d'appréhender au mieux et au plus juste.

Mais ces implications par centaines, le Collèges souhaiteraient certainement qu'elles le soient par milliers, qu'on ose aller « plus loin plus haut, plus fort » pour reprendre Pierre de Coubertin. Mais ça ne se fait pas en un jour, malheureusement sans doute. Du coup, je ne suis pas certaine que nous ayons la même compréhension de ce qui est fait aujourd'hui pour relever le défi de cette nouvelle compétence qui nous a été imposée mais dont nous cernons tellement bien l'enjeu Monsieur VANDEBURIE ! Pour rappel, un nouveau Département a été créé à cet effet sous l'impulsion et la responsabilité de Luc GILLARD, ça n'arrive pas tous les jours. On n'a pas engagé de personnel, on a regroupé les forces déjà en présence.

Chaque Député, ainsi que le Président du Conseil, est affecté à une Zone, au sein de laquelle, il tente, difficilement parfois il faut le dire, de faire entendre la voix de la Province. J'y reviendrai, mais vous savez toutes et tous que certains Bourgmestres restent très attachés à cette compétence même s'ils acceptent volontiers de se décharger de son financement. Plus qu'un classeur dans une armoire donc M. VANDEBURIE, je vous assure.

La Province entend pleinement jouer son rôle d'aide aux communes et, via ce financement, soulager les budgets communaux, c'est bien là la philosophie. Le Collège provincial souhaite cependant que les villes, communes et zones de secours jouent également le jeu et respectent les mêmes règles. À cet égard, pas besoin de rappeler que l'intervention provinciale est censée soulager les budgets communaux et non être perçue et utilisée pour construire de nouvelles casernes ou combler des investissements oubliés par certains depuis trop longtemps.

J'ai donc une demande à tous ceux qui sont présents ici et qui voteront prochainement le budget de leur commune. Vérifiez bien que la contribution de votre commune pour la zone de secours diminue. Vous serez surpris ! Je pense que ce n'est pas le cas pour beaucoup...

Pour l'avenir, si certains articles de presse évoquent une reprise à 100% des dotations communales, d'autres pensent à l'inverse que le mouvement sera moins rapide.

Quoiqu'il en soit, vous le savez, nous le savons, la DPR 2024 sera cruciale pour notre institution.

Si un financement complémentaire devait être demandé, entendez par là, au-delà des 60% prévus aujourd'hui, cela aurait diverses répercussions : premièrement, la survie de l'institution provinciale en l'état serait clairement en question avec les multiples conséquences que cela engendrerait ; surtout, il ne pourrait être question que la Province paye mais ne décide de rien.

En obligeant à une participation provinciale encore plus grande, le prochain Gouvernement, compétent ou non sur la matière, devrait formellement transférer un pouvoir de décision aux Provinces. Que cela s'accompagne, ou non, d'une responsabilité accrue, mais la Province ne pourra pas « juste » payer pour les communes sans disposer d'un minimum de droit de regard formalisé, notamment sur les mises en commun qui devraient être imposées et opérationnalisées.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Comme le disait Monsieur LEJEUNE, c'est au niveau wallon ou au niveau fédéral que cette question sera tranchée. Nous devons être unis à cet égard et j'y reviendrai.

Les plus anciens se souviendront de la formule usitée par certains dans cet hémicycle : « qui paie décide », elle reprend des couleurs.

En 2015, la Province avait mandaté la société BDO pour auditer le fonctionnement des zones, traçant la perspective d'évoluer en termes de performance par la mutualisation des forces et donc des coûts...

Je suis convaincue, et ici je n'engage que moi, que ce débat autour d'une zone unique devra être repris, bien au-delà des guéguerres de kèpis, pour optimiser l'offre de services, un service ô combien important puisqu'il sort systématiquement ses effets dans des moments pénibles et compliqués à vivre par les victimes.

Si cette aide aux communes se matérialise via la reprise du financement des zones de secours qui, et je fais une parenthèse, est aussi un subsidé Monsieur RASSAA, il faudra lui expliquer, donc je comprends difficilement que Monsieur RASSAA ait pu affirmer que les subsides diminuent avec ce surplus de 41 millions, cette même aide aux communes, aux associations et aux citoyens se concrétise, aussi, via les différents subsides que la Province octroie.

Au budget 2024, les dépenses de transfert, dont les subsides mais sans les zones de secours, représentent encore 18 millions et demi d'euros. Ce sera mon quatrième indicateur pour souligner le travail de l'Institution provinciale.

En 2018, Ecolo plaidait en effet pour que les choix de soutien répondent à des critères « objectifs, clairs et compréhensibles par tous ».

Le PTB plaidait, lui, pour que la « Province investisse plus activement dans la médecine de première ligne et de prévention en venant en aide aux réseaux des maisons médicales ». Il se plaint, cette année, d'une diminution supposée de ces subsides.

Durant cette législature, il a parfois été compliqué de faire comprendre aux responsables communaux que la Province ne pouvait plus se permettre d'octroyer des subsides comme elle l'aurait peut-être fait avant ou d'organiser des événements aux 4 coins de la Province. Bref, de répondre favorablement à la majorité des demandes qui lui parvenaient.

Tout est désormais analysé, scruté. Chaque euro est compté. Ce que nous versons pour les zones de secours, donc indirectement aux communes, nous ne pouvons pas ou plus l'octroyer aussi facilement par ailleurs.

Malgré tout, nous continuons de répondre aux réels besoins des citoyens, des associations, des clubs ou des communes en menant une politique volontariste et transparente.

En termes de transparence, pour Ecolo, je ne prendrai que l'exemple des subventions en sport via lesquelles les clubs de football demandeurs reçoivent, en toute transparence, une subvention en fonction de leurs labels octroyés par l'ACFF, ni plus, ni moins. L'ACFF, Fédération

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Francophone de Foot.

En ce qui concerne le PTB et les maisons médicales maintenant. J'en profite d'ailleurs pour remercier les collaborateurs qui m'ont permis de vous présenter ces données. Ils m'ont, eux-mêmes, confié qu'ils n'en revenaient pas des montants qu'ils me communiquaient et que je vais évoquer.

Mesdames, Messieurs, malgré la situation financière compliquée de notre Institution, plus de 4,1 millions d'euros ont ainsi été octroyés depuis 2018 via des subventions en santé et en social. Vous trouverez les montants des autres départements dans le budget ou dans les rapports d'activités, je vous invite vraiment à les éplucher. 4,1 millions dont plus de 17.000€ pour les seules maisons médicales.

C'est ça aussi la Province de Liège et j'en suis très fière. C'est soutenir des investissements ou des projets pour ces acteurs de premières lignes, celles et ceux qui sont directement au contact de la population, qui mènent des actions, toujours complémentaires avec ce que l'institutionnel fait ou ne fait pas.

Pour financer ces différentes dépenses, il faut bien sûr des recettes. Les CAPI seront donc le cinquième indicateur sur lequel je voudrais m'arrêter.

Vous aurez lu dans les documents budgétaires qu'au niveau des recettes fiscales attendues pour 2024, ces CAPI, s'élèvent à plus de 247 millions.

Il s'agit, notre Directeur financier nous l'a expliqué en commission, d'une augmentation de presque 14 millions par rapport au montant du budget 2023.

Cette augmentation est conséquente alors que nous faisons le choix d'être encore plus prudents que l'année dernière puisque ces 247 millions ne représentent que 92,65% du montant communiqué par la Région, là où nous avions tablé sur 95,2% du montant communiqué l'année dernière.

Ces CAPI ont fait l'objet de plusieurs remarques depuis 2018 quand vous étiez nombreux à en parler, notamment sur le fait que le taux soit supérieur à celui recommandé par la Région. Vous en avez encore longuement tous parlé mardi et deux partis ont même déposé un amendement commun.

Pour ma part, je souhaite vous rappeler que si la recette augmente, le taux reste pourtant inchangé et ce, depuis 2013.

Le Collège provincial n'a touché ni au taux des CAPI ni à ceux des autres taxes provinciales. En 6 ans, en 10 ans même, la fiscalité n'a pas été augmentée. Quel autre niveau de pouvoir peut en dire autant, je vous le demande.

Par ailleurs, je ne résiste pas à l'envie de soulever l'opposition entre les deux porteurs de ce qui est pourtant un amendement commun car là où certains nous enjoignent, et je cite, à

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

« lever des taxes plus en lien avec les réalités sociétales » et donc à en créer de nouvelles, les autres nous demandent de rationaliser toutes les taxes. Entendez par là, supprimer des taxes. Il faudrait savoir.

À ces deux demandes opposées, la réponse du Collège est pourtant identique : de toutes les Provinces wallonnes, et on ne le dit sûrement pas assez, la Province de Liège est celle qui compte le moins de taxes puisqu'elle n'en compte que quatre.

Par ailleurs, puisque, apparemment, le Luxembourg a désormais la cote, il serait de bon ton de rappeler toute l'histoire la concernant. Quand cette Province voisine, chère à Monsieur LEJEUNE certainement car il s'agit d'un des derniers bastions des Engagés, quand cette Province voisine diminue donc effectivement ses centimes additionnels, elle les passe de 1980 à 1900.

A tout le moins, le « happy end » de l'histoire aurait voulu que la Province de Luxembourg nous rejoigne au rang des soi-disant mauvais élèves en diminuant au moins de 230 centimes son taux d'imposition pour arriver aux 1750 de la Province de Liège. « Voir ce qui est juste et ne pas le faire, est un manque de courage » disait Confucius !

Et puis, soyons de bon compte, si nous avons diminué ces CAPI cette année, Monsieur RASSAA nous aurait dit que nous étions populistes et faisons ça un an avant les élections, et moi, je n'aime pas les populistes.

Alors, effectivement, même si on n'augmente pas le taux, avec l'indexation, la recette escomptée devrait augmenter. Et ce n'est pourtant pas automatique. Pourquoi ?

Vous l'avez dit, car c'est la taxe qui suit l'indexation, pas la perception. Par exemple, cette année 2023, alors que nous devrions percevoir 9% de plus qu'en 2022 suite à l'indexation, nous avons perçu, à l'heure où je vous parle, 1 million de moins qu'en 2022.

De plus 9% attendus, on est pourtant à moins 1 million. Pourquoi me direz-vous encore : car il y a des retards dans l'enrôlement au niveau de la Région et donc des risques de décalage dans la trésorerie et, in fine, le risque de ne pouvoir assumer nos dépenses ; car il y a aussi des retards dans le paiement parce que certains citoyens ne peuvent ou ne veulent assumer, pour le moment, le paiement du revenu cadastral ou encore, parce qu'il faut constater une augmentation des dégrèvements ou des plans d'apurement.

Ainsi, faire une croix sur cette indexation et réduire les CAPI de 70 centimes nous pénaliserait à un double titre.

Premièrement, nous ferions, d'office, un trait sur une recette escomptée supplémentaire de 10,7 millions et, deuxièmement, nous ne serions, de toute façon, pas sûr de récupérer les montants initiaux non indexés.

Par ailleurs, concernant ces recettes fiscales et leur impact pour les citoyens, en 2018 : je vous indiquais que la Province de Liège « coûtait » 174 € par citoyens. C'est un exercice que certains aiment bien, par exemple pour comparer le coût des pompiers ou des policiers entre certaines communes. Il suffit de diviser la dépense ou la recette par le nombre d'habitants.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Si nous faisons le même exercice pour 2024, la Province couterait, à la grosse louche, 224 € par habitant. On passerait ainsi de 174€ à 224€, 50€ de plus donc, ce qui donne une sérieuse augmentation, je vous l'accorde. Cependant, si on parle ici d'augmentation, dans le même temps, les dépenses liées aux zones de secours représentent, selon le même calcul, 37 € par habitant. Des subsides Monsieur RASSAA, il faudra lui expliquer que ce sont des subsides, ce sont 37 € que la Province reverse, en dépenses de transfert, aux zones de secours à la place des Villes et communes donc en clair, d'autres niveaux de pouvoir économisent grâce à nous. Autrement dit, ils bénéficient, eux, d'une diminution grâce à la Province.

Chacun peut ainsi comprendre que la Province ne coûte pas 50 € de plus par habitant, mais qu'on peut soustraire ces 37 € pour les zones de secours et que l'augmentation n'est donc plus, que de 13 € et ce montant de 13 € en 6 ans est moins élevé que l'inflation sur la même période ce qui me permet de vous dire, aujourd'hui, que in fine, la Province coûte moins cher par habitant qu'en 2018.

En 2018 toujours, année charnière, s'agissant du budget extraordinaire, et ce sera mon sixième indicateur, certains estimaient qu'il n'était « clairement pas à la hauteur des ambitions attendues par les Liégeois ».

La critique est récurrente, quel que soit le montant. L'année dernière, les mêmes disaient d'ailleurs que « les investissements, se faisaient en mode mineur ». On parlait de 46,9 millions d'investissements pour 2023.

En 2024, les investissements sont budgétés pour un total de 51,8 millions, soit une augmentation de 10%.

Que va-t-on faire avec ces 51,8 millions ? Pas grand-chose, dirait le PTB mais quand même : les travaux vont se poursuivre sur le site de Saint-Laurent : il y sera question de la géothermie, des abords du site, on continuera les parkings d'écovoiturage, on créera un trail center sur les hauteurs de Liège grâce au travail de Claudy KLENKENBERG, on versera des subsides pour les équipements culturels, on rénovera l'EP de Huy et l'EP de Seraing où on construira également un nouveau bâtiment, on aménagera un laboratoire et des bureaux au Centre Interprofessionnel pour l'Amélioration et la Promotion Animale.

Vous voyez qu'ici aussi l'accent est mis sur des investissements visant à réduire les factures énergétiques à charge de la Province et nous devons tous nous réjouir de ces investissements conséquents, c'est vrai, mais responsables.

Vous avez été plusieurs à souligner l'importance de ces dépenses d'investissement, même ceux qui, dans le même temps et c'est pour ça que je le rappelle, demandent une diminution des CAPI. Comprenons tous bien que, sans ces CAPI, ces investissements seraient purement et simplement impossibles.

Mon septième et dernier indicateur, certainement pas le moins important notamment en vue de préparer le futur, ce sera un focus sur les réserves.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

À coup sûr, ce point est aussi, celui qui me permet d'être la plus optimiste, comparativement à notre situation de l'année dernière.

Il y a un an, je vous parlais d'un prélèvement de 38,2 millions sur nos réserves qui allaient ainsi passer de 134 millions au 31 décembre 2021 à 95 millions au 31 décembre 2023.

Cette année, le prélèvement prévu n'est plus que de 22,8 millions et, surtout, il porte seulement nos réserves de 138 millions à 115 millions.

Vous le savez, ces bons chiffres s'expliquent, d'une part, par l'injection du compte 2022 et, d'autre part, par le fait que nous prélevons moins pour 2024 que ce qui était prévu en 2023. Ainsi, vu l'état actuel et projeté de nos réserves, les échéances de 2 ans dont je vous ai déjà parlé sont désormais repoussées à 4 ou 5 exercices.

Evidemment, cela dépendra bien sûr de notre montée en puissance, ou pas, au niveau des zones de secours. Les chiffres que je vous donne ici se basent sur des montants similaires à ceux pratiqués actuellement.

Si on regarde dans le rétroviseur, au 1er janvier 2018, nos réserves n'étaient que de 102 millions d'euros. Vous constaterez donc qu'elles ont augmenté de 13 millions d'euros en 6 ans malgré tous les projets menés au profit de tous et malgré toutes les secousses qui nous ont frappés. Monsieur LEJEUNE l'aura d'ailleurs remarqué en soulignant que nos réserves reviennent au niveau de 2017 et que, malgré tout ce que la Province a pris dans la figure, elle a pu stabiliser la situation.

En conclusion et pour commencer celle-ci, ne vous réjouissez pas trop vite, je reviendrai sur mon introduction.

Je vous citais notre Directeur financier et son enthousiasme : « relativement bon ». Ici, et j'espère qu'il ne m'en voudra, je vous citerai une confiance qu'il me faisait pendant ce travail budgétaire. Il me disait : « Tu sais, à pareille époque, je dors mieux que l'année dernière ».

Effectivement, j'espère avoir pu vous montrer que si la situation nécessitait, bien sûr, toute notre attention, elle était meilleure que l'année dernière à pareille époque.

Notre budget est à l'équilibre grâce à une gestion responsable, et ce, malgré certaines augmentations que nous ne contrôlons pas : indexation et zones de secours notamment.

Les dépenses sont limitées à une augmentation raisonnable de 3,34%, soit sous l'inflation ; les recettes augmentent de façon maîtrisée ; le déficit de 1,9 millions est donc assez faible et facilement couvert par une légère utilisation des réserves.

L'effort du monitoring, sa bonne utilisation et le sérieux qui l'accompagnent sont clairement à mettre en évidence et à souligner.

J'aurais aussi pu citer Monsieur LEJEUNE : « Le Collège sera parvenu à faire face aux nouvelles impositions et aux impondérables et sortir de charge avec un état financier plus

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

enviable que d'autres institutions », nous disait-il.

C'est exactement cela. Exactement ce que je disais en introduction : il n'y a pas de cadavre et aucun placard pour la prochaine législature.

Cela étant, et sans surprise, il y a cependant un « mais » : le risque de déficit structurel suite à la reprise du financement des zones de secours est plus que jamais présent.

Nous devons être vigilants, dès la campagne électorale et dès la rédaction de la prochaine DPR. Chacun, avec nos leviers d'action, avec nos sensibilités, avec nos relations, nous devons nous assurer de l'avenir de l'Institution provinciale, non pour elle-même, mais pour les projets qu'elle porte et les réponses qu'elle offre à chacune et chacun.

Je retiendrai encore une chose de votre intervention Monsieur LEJEUNE, c'est pour ça que le texte était si long : « La plus-value provinciale pour le citoyen doit être plus visible et plus lisible » avez-vous dit et je pense que nous pouvons tous vous rejoindre.

En ce sens, je reste persuadée que le Collège n'a pas choisi, Monsieur VANDEBURIE, de se larmoyer devant la reprise du financement des zones de secours. Ça fait plusieurs années que, comme vous, j'indique que cette reprise doit être vue comme une opportunité de nous recentrer sur certaines missions essentielles.

Le Collège en est unanimement convaincu et l'axe supracommunal que vous avez tant défendu mardi est d'ailleurs le ciment du nouveau Département des Relations avec les Territoires, les Villes et les Communes.

J'ai relu le texte que vous avez transmis aux services mardi, Monsieur VANDEBURIE, et je vous avoue que, pour être certaine de ce que j'avais bien entendu, j'ai dû revisionner la vidéo de votre intervention sur Youtube car je ne retrouvais pas un passage.

J'ai compris pourquoi. Parce que vous êtes sorti de votre texte et c'est très bien car, oralement, vous avez dit, je ne vais pas dire que vous avez « rappelé » non, vous avez « dit », que vous étiez des défenseurs de l'évolution de la Province « Oui oui, nous les défenseurs de l'évolution de la Province, je n'ai pas prononcé suppression, j'ai dit évolution » avez-vous souligné.

Alléluia, comme dirait Monsieur LEJEUNE, le groupe Ecolo de la Province prend enfin une sensibilité principautaire et, comme nous tous, ose s'émanciper quelque peu de la ligne de son parti.

En effet, une collaboratrice, que je remercie d'ailleurs, elle se reconnaîtra, m'écrivait après votre intervention et me rappelait un article publié dans Le Soir du 2 novembre dernier et qui indiquait que le seul parti à clairement s'affirmer pour une suppression des Provinces est Ecolo. Je vois que, en tout cas à Liège, ça a changé et je m'en réjouis. Je vous ferai parvenir l'article si vous voulez, vous avez l'air dubitatif. Voilà, vous avez changé d'avis c'est le principal.

En 2018, le CDH rappelait 3 objectifs qui lui tenaient à cœur : « miser sur des entités locales, modernes, performantes et durables ; investir dans la formation et changer en

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

profondeur le mode de gouvernance ». N'est-ce pas ce qui a été fait depuis 6 ans ? N'est-ce pas ce qui devrait être poursuivi ? Des entités locales fortes, modernes, performantes et durables... ?

Le PTB voulait, lui « continuer à défendre une Province qui réponde aux urgences sociale, environnementale, éthique et démocratique ». Qu'avons-nous fait d'autre ?

Je vous rappelais pour ma part que, en 2018, « à tous, la Province peut, à un moment ou à un autre, directement ou indirectement à travers un organisme ou une action subventionné, offrir un service, une aide ou simplement une opportunité ». Ce raisonnement n'en est que plus vrai aujourd'hui.

Si demain votre maison prend feu, si demain, vous appelez une ambulance et que c'est une zone de secours qui vous l'envoie, rappelez-vous que ce pompier ou cet ambulancier, que son matériel, que ce service qui vous sera rendu, l'est aussi, en partie, grâce à la Province.

Il faut le dire aux citoyens, tous les jours : les pompiers, c'est un petit peu votre commune, et un peu plus chaque année la Province. C'est une réalité et il faut l'expliquer pour que tout le monde en prenne conscience et comprenne mieux la plus-value de notre niveau de pouvoir. C'est ça aussi la visibilité provinciale, la plus-value dont nous avons été nombreux à parler.

Si même Ecolo est désormais convaincu de ce nécessaire maintien, avec évolution, de l'institution provinciale, gageons que ceux d'entre nous qui seront en lice lors du prochain scrutin auront à cœur d'apprécier, en cas de renouvellement de leur mandat évidemment, les options prises pour assurer le lien entre les ambitions passées, les projets en cours et le futur. Quoi qu'il en soit, j'aimerais terminer en vous demandant de lever les yeux et de vous focaliser sur la devise qui figure fièrement au-dessus de cette tribune : « L'union fait la force ! »

Je suis persuadée que c'est en s'alliant, tous, et en associant nos forces que l'on peut vaincre ou convaincre. Qu'on ait cité Marx mardi pour le PTB ou qu'on ait cité Darwin en oubliant Adam et Eve pour les Engagés, chacun, nous devons rappeler la plus-value de cette institution pour nos citoyens.

« L'Union fait la force » s'emploie pour souligner la nécessité de rester uni pour lutter ou combattre. Ces 6 dernières années, c'est ce que la majorité PS – MR a fait et a bien fait. J'ajoute que je suis fière de faire partie de cette majorité, de ce Collège et de défendre ce bilan avec mes 4 collègues.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Madame la Députée provinciale – Vice-présidente. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas de demande d'intervention.

Si personne ne souhaite intervenir, je clos la discussion sur les documents budgétaires 23-24/001 à 012 et nous pouvons passer au vote.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023**VI.- Votes sur les documents budgétaires 2023-2024****Document 23-24/001 : Budget provincial 2023 – 3ème série de modifications.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/001).

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO

Qui est contre ? Le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2023 – 4ème série.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/002).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution à l'unanimité ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB,

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/003 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 4 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/003).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 abstentions ? ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ? Le groupe PTB.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 5 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/004).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 abstentions ? ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ? Le groupe PTB, le groupe ECOLO.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/005 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/005).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ? Le groupe PTB, le groupe ECOLO.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/006 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 7 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/006).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 voix contre ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/007 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 8 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/007).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR, Le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/008 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et

incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 9 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/008).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/009 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 10 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/009).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 2 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/010 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 11 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/010).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 2 voix contre? ? Le groupe PS, le groupe MR.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/011 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2023.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 12 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/011).

Pour rappel, la deuxième Commission proposait d'adopter le budget 2024 par 6 voix pour et 5 abstentions.

Nous allons à présent procéder au vote, par appel nominal.

Je vous demande de répondre OUI, NON ou ABSTENTION à l'appel de votre nom.

M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire (de son banc). – Oui. Merci Monsieur le Président :

| | |
|-------------------------|---------|
| BAGCI Mustafa | Oui |
| BASTIN Astrid | Non |
| BRODURE-WILLAIN Muriel | Oui |
| CAPPA Serge | Oui |
| CIALONE Thomas | Oui |
| COLOMBINI Deborah | Oui |
| CRAEN Catharina | Absente |
| DE BARROS Aline | Non |
| DECERF Alain | Oui |
| DEFRANG-FIRKET Virginie | Oui |
| DEGEY Maxime | Oui |
| DELREZ Marc | Non |
| DENIS André | Oui |
| DUBOIS Guy | Oui |
| EL HAJJAJI Hajib | Non |
| ERLER Pierre | Non |
| ERNST Serge | Non |
| FERNANDEZ Miguel | Oui |
| FIRQUET Katty | Oui |
| FRANÇOIS Nathalie | Absente |
| FRENAY Murielle | Non |
| GAILLARD Sandrina | Non |

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

| | |
|------------------------|---------|
| GILLARD Luc | Oui |
| GRAINDORGE Isabelle | Oui |
| GUCKEL Irwin | Oui |
| HARTOG Pol | Oui |
| HOUSIAUX Alexis | Oui |
| HUMBLET Isabelle | Oui |
| KLENKENBERG Claude | Oui |
| LACOMBLE Catherine | Non |
| LEBEAU Caroline | Non |
| LEJEUNE Jean-Denis | Non |
| LEJEUNE Luc | Non |
| LÉONARD Roland | Oui |
| LUX Valérie | Oui |
| MAGNERY Marc | Non |
| MEURENS Jean-Claude | Oui |
| MONVILLE Marie | Non |
| MOUKKAS Assia | Absente |
| MÜLLER Daniel | Absent |
| NANDRIN Sabine | Oui |
| NEVEN-JACOB Chantal | Oui |
| NYSSSEN Didier | Oui |
| OSSEMANN Alfred | Oui |
| PIRON Grégory | Non |
| RASSAA Rafik | Absent |
| RENSON Carine | Oui |
| SAMEDI Isabelle | Absente |
| SCHEEN Marie-Christine | Non |
| SOHET Vinciane | Oui |
| THANS-DEBRUGE Anne | Oui |
| THREINEN Odette | Non |
| VANDEBERG Victoria | Oui |
| VANDEBURIE Julien | Non |
| WISLEZ Daphné | Non |
| JADOT Jean-Claude | Oui |

M. LE PRESIDENT.- Le résultat du vote : 31 OUI, 19 NON, soit 50 votants.

Le Conseil adopte le budget 2024.

(Applaudissements)

Document 23-24/012 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2024 – 1ère série.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour actualisé (document 23-24/012).

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2023

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution à l'unanimité ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe LES ENGAGES-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

VII. - Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2023.

M. LE PRESIDENT.- Point 14 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

VIII.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 23 novembre 2023 à 16H30. Je vous remercie, bonne soirée à toutes et à tous.

La réunion publique est levée à 17H45'.